DEC173094INSMI

Décision portant nomination de M. Laurent Serlet aux fonctions de chargé de mission

LA PRESIDENTE,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret nº 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS :

Vu l'arrêté du 20 octobre 2017 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

DECIDE:

Article 1er

M. Laurent Serlet, professeur des Universités est nommé chargé de mission auprès de la présidente pour l'Institut National des Sciences Mathématiques et de leurs Interactions, du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Sa mission a pour objet la Formation.

Pour l'exercice de cette mission, M Laurent Serlet demeure affecté au laboratoire de Mathématiques Blaise Pascal à Clermont-Ferrand.

Article 2

Du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 M. Laurent Serlet, percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Rhône-Auvergne (DR7)

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le

2 2 DEC. 2017

Anne Peyroche

Dépasser les frontières Advancing the frontiers

www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie 3, rue Michel-Ange

75794 Paris cedex 16

E 01 44 96 53 90